

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0005010

54833

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1736

Société : RETRAITE RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : KOTNI APHmed

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : LOT DAHA Rue 1 N° 36 BERNOUSSI CASABLANCA

Tél. : 06 72 150 702

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/01/2021

Nom et prénom du malade : KOTNI KHADIJA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Aphémi + ex Fakir

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

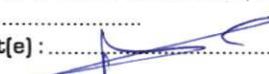
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 12/01/2021

Signature de l'adhérent[e] :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/01/2017	c2 aph	1	250dh	<i>Signature de Dr Boualem El Bouali</i>
05/01/2017	K10	1	200dh	<i>Signature de Dr Boualem El Bouali</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/01/21	54,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

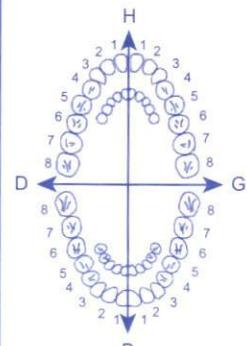
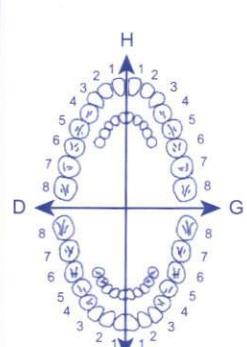
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et Chirurgie des yeux - phacoémulsification à ultrasons

Exploration de la vision Angiographie rétinienne - OCT - Laser

Traitement REFRACTIVE : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Mrad Dali Ahmed I.

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

الدكتور مراد الدالي أحمد عماد

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Casablanca le 05/01/2021

Madame KOTNI KHADIJA

- LARMABAK COLLYRE

1 goutte matin midi et le soir, pour les deux yeux. Traitement pour
3 mois



DR. MRAD DALI Ahmed Imad
Ophtalmologiste
Km. Liberté Boulevard de
Ben Jdia Casablanca
05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42



عمراء الحرية مدخل الأوسط، الطبق الرابع شارع المقاومة - بن جدية ساحة لومكر دويراي الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 31 19 42

Im. LIBERTÉ (Im.17 étage) au 4ème étage. Place Lemaigre Dubreuil, Bd Résistance - Ben Jdia - Casablanca - Tél.: 05 22 31 19 42 - 05 22 31 58 20

05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et Chirurgie des yeux - phacoémulsification à ultrasons

Exploration de la vision Angiographie rétinienne - OCT - Laser

Traitement REFRACTIVE : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Mrad Dali Ahmed I.

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

الدكتور مراد الدالي أحمد عمار

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Casablanca le 05/01/2021

NOTE D'HONORAIRE

Je soussigné certifie avoir reçu la somme de 200Dh (DEUX CENT DIRHAMS) de la part de MADAME KOTNI KHADIJA concernant un examen de fond de l'œil au verre à trois miroirs après dilatation au mydriaticum k10

DR. MRAD DALI Ahmed Imad
Ophthalmologiste
Boulevard Lemaigre Dubreuil 17ème étage
Casablanca - Maroc

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et Chirurgie des yeux - phacoémulsification à ultrasons

Exploration de la vision Angiographie rétinienne - OCT - Laser

Traitements REFRACTIFS : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Maad Dali Ahmed I.

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

الدكتور مراد الدالي أحمد عمار

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

25/01/2021

Mr. KUTUBI KHADIS

Av 8-14% P avec sa crème
dans les

R 13-14

LAF segment after Crh

Fo opis 1.1.1.1

or synchroisante

Perf. S Ret Dr

or Es R Dr

Dr. Maad Dali Ahmed I.
Ophtalmologiste
Spécialiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Tél. : 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42
Im. LIBERTÉ (Im. 17 étage) au 4ème étage. Place Lemaigre Dubreuil, Bd Résistance - Ben Jdia - Casablanca - Tél. : 05 22 31 19 42 - 05 22 31 58 20

عمراء الحرية مدخل الأرض. الطابق الرابع شارع المقاومة، ساحة لمكر دويراي الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42
Im. LIBERTÉ (Im. 17 étage) au 4ème étage. Place Lemaigre Dubreuil, Bd Résistance - Ben Jdia - Casablanca - Tél. : 05 22 31 19 42 - 05 22 31 58 20